

Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain
QUILICHINI et Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE D'UCCIANI

Suivant acte reçu par Maître Thomas FORT, Notaire à AJACCIO, le 13 décembre 2023, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

Monsieur Laurent Yves Dominique GENOVINI, automaticien, demeurant à UCCIANI (20133) le village. Né à PERPIGNAN le 21 août 1974, célibataire.

Il possède depuis plus de trente ans, joignant ainsi sa possession à celle de Madame Marie Françoise MARRACHELLI, veuve de Monsieur Lucien GENOVINI, décédée à AJACCIO le 30 mai 1975, Monsieur Dominique Toussaint GENOVINI décédé à AJACCIO le 1er septembre 1984 et de Monsieur Jean GENOVINI, décédé à PERPIGNAN le 11 avril 2011,

Sur la commune d'UCCIANI (20133)

Lieudit Petricchioli, une parcelle de terre non bâtie cadastrée section E n° 222 pour 00ha 05a 59ca à prendre dans 16a 78ca.

Lieudit Scaraccia et Pentamajo, deux parcelles de terres cadastrées section C n° 386 pour 50ca et D n°504 pour 16a 70ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalites@notaires.fr